

Migrations, famille et vieillissement Défis et enjeux pour la Guadeloupe

Un Guadeloupéen sur six n'a jamais quitté son département. À l'inverse, ils sont 35 % à être partis durablement (plus de six mois) pour trouver un emploi, pour le service militaire ou pour les études avant de revenir au pays. A leur retour, ils occupent souvent une position plutôt favorable sur le marché du travail.

Les maternités précoces sont fréquentes en Guadeloupe. Parmi les jeunes Guadeloupéennes âgées de 20 à 30 ans en 2010, une sur dix a été mère avant l'âge de 20 ans. Les familles monoparentales sont également très nombreuses et près de 30 % des enfants guadeloupéens vivent toute leur enfance avec un seul de ses parents.

Les solidarités intergénérationnelles demeurent importantes en Guadeloupe. Les personnes âgées sont souvent aidées dans leur quotidien par leurs enfants. Toutefois, l'aide financière régulière bénéficie plus aux jeunes qu'aux plus âgés.

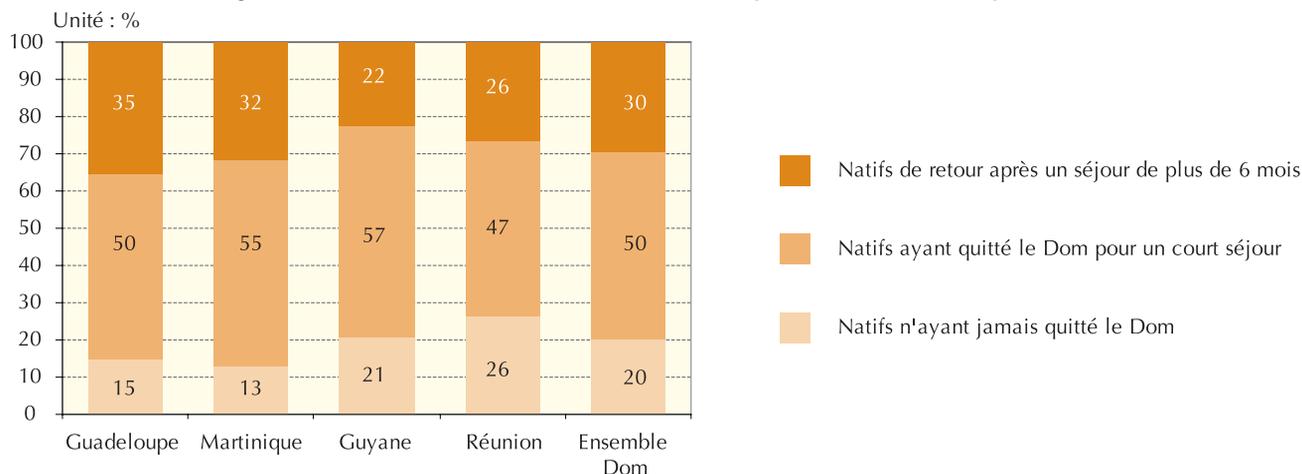
Un Guadeloupéen sur six n'a jamais quitté son département

Les Guadeloupéens¹ sont (après les Martiniquais) les natifs des DOM les plus enclins à quitter leur département de naissance. Plus d'un tiers (35,3 %) de ceux âgés de 18 à 79 ans (soit 78 800 personnes) a déjà quitté son île pour

un séjour durable (six mois ou plus), avant de revenir s'y installer. Ces migrants sont dénommés « natifs de retour ». De plus, un Guadeloupéen sur deux a aussi déjà quitté le département (une ou plusieurs fois) pour un séjour de moins de six mois. Au total, moins de 15 % des natifs de l'île ne l'ont jamais quitté, soit une proportion comparable à celle des Martiniquais (13 %), mais très éloignée de celle des Réunionnais (26 %).

Seuls 15 % des Guadeloupéens n'ont jamais quitté leur département

Migrations des natifs des DOM vivant dans leur département selon le département



Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillesse, Ined-Insee 2009-2010

¹ Le terme « Guadeloupéen » désigne exclusivement les personnes nées en Guadeloupe qui vivent dans leur département à la date de l'enquête (2010), et donc exclut les natifs de l'île qui à la même date résidaient durablement hors du département, en France métropolitaine, dans un autre DOM ou ailleurs.



Les Guadeloupéens migrent pour un emploi ou des études

Motifs de départ des « natifs de retour » en Guadeloupe

Unité : %

	Études	Emploi	Formation professionnelle	Raison familiale	Service militaire	Autre raison	Total
Guadeloupe	21,4	29,7	9,5	14,9	16,7	7,8	100,0
Martinique	18,6	33,4	6,8	15,8	19,1	6,3	100,0
Guyane	29,1	18,1	14,5	22,6	8,0	7,7	100,0
Réunion	9,5	28,7	8,9	14,5	34,7	3,7	100,0
Ensemble Dom	16,0	29,8	8,7	15,2	24,7	5,6	100,0

Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillesse, Ined- Insee 2009-2010

La France métropolitaine : destination privilégiée des Guadeloupéens

Quelle que soit la période de leur départ, les Guadeloupéens ayant migré au moins six mois avant de revenir au pays sont majoritairement partis aux âges jeunes : neuf sur dix avant 35 ans et plus de la moitié avant 25 ans. Les deux raisons principales qui ont motivé ces départs sont la recherche d'emploi (30 %) et la poursuite des études (21 %). À ces motifs s'ajoutent des raisons familiales pour les femmes, et (autrefois) le service militaire pour les hommes. Pour la plupart (83 %), la France métropolitaine a été la destination privilégiée ou obligée. La majorité de ces Guadeloupéens revenus au pays l'avait quitté au cours des années 1970-1980 (47 %), 21 % l'ont fait dans les années 1990 et 18 % dans les années 2000.

Trois quarts des Guadeloupéens de retour n'ont bénéficié d'aucune aide publique à leur départ

Si on exclut ceux partis dans le cadre du service militaire, la très grande majorité des natifs de retour guadeloupéens a quitté l'île par ses propres moyens. Seul un quart a déclaré avoir obtenu une aide publique pour financer leur départ et/ou leur installation en France métropolitaine (Bumidom², ANT³, Crous, Région...). Le bénéfice de cette aide varie sensiblement selon le motif du départ ; en ont bénéficié : 38 % de ceux partis pour études, 37 % pour une formation professionnelle et seulement 18 % de ceux partis pour un emploi.

Pour l'essentiel, ces natifs de retour sont, aujourd'hui, des adultes d'âge mur : huit sur dix sont âgés de 35 ans et plus et ils comptent, parmi eux, une majorité de femmes (52 %). L'absence du département a été, pour beaucoup, relativement longue : 40 % sont partis plus de cinq ans et un quart plus de dix ans. En réalité, la durée de ce séjour a fortement varié selon le motif du départ.

Sont restés le plus longtemps absents, ceux partis pour un emploi (11,5 ans en moyenne), pour une raison familiale

(8,9 ans) et pour les études (6,5 ans). À l'inverse, les séjours les plus courts ont été ceux effectués dans le cadre du service militaire ou pour une formation professionnelle (3,1 ans en moyenne).

Les Guadeloupéens de retour ont dans l'ensemble une meilleure situation professionnelle que les non-migrants

En Guadeloupe, comme dans les autres DOM, l'émigration durable a dans l'ensemble profité aux personnes concernées. Les natifs de retour sont les plus diplômés des Guadeloupéens et leur insertion économique apparaît nettement plus favorable, principalement pour ceux partis pour poursuivre des études. À diplôme égal, ceux-là bénéficient toujours d'une meilleure situation que les autres. De tous, ils sont les mieux lotis, d'autant qu'ils sont de loin les plus qualifiés : 62 % sont diplômés du supérieur⁴. Mieux formés, plus qualifiés, ils se retrouvent logiquement en position très favorable sur le marché de l'emploi. Près de 70 % d'entre eux sont aujourd'hui en emploi, 6 % sont encore étudiants et 13 % sont au chômage.

Près d'un tiers sont « cadres » (18% pour les non migrants) et 39 % occupent un emploi de « professions intermédiaires », en proportion un peu supérieure à celle des natifs non migrants. Ceux titulaires du baccalauréat sont aussi deux fois plus souvent occupés dans un emploi de « profession intermédiaire », que les autres bacheliers non migrants. Cet avantage est encore plus net pour ceux qui exercent dans le secteur public. Deux tiers environ des natifs de retour qui y travaillent sont « Cadres » (19 %) ou « Professions intermédiaires » (44 %). En comparaison, les Guadeloupéens non migrants y sont très majoritairement occupés comme « employés » (58 %).

La moitié de ceux partis pour raison économique sont encore actifs à la date de l'enquête et occupent un emploi, 20 % sont au chômage et 28 % sont aujourd'hui retraités. À l'opposé, les Guadeloupéens n'ayant - de toute leur vie - jamais quitté leur département sont ceux qui cumulent les plus grandes difficultés socio-économiques :

² Bureau pour le développement des migrations dans les départements d'outre-mer chargé d'accompagner l'émigration de travail des habitants des DOM vers la France métropolitaine. L'objectif était de remédier à la surpopulation et à la poussée du chômage dans ces départements.

³ ANT, aujourd'hui l'Agence de l'Outre-mer pour la mobilité est un organisme public qui accompagne les jeunes ultra-marins en construisant avec eux un parcours de mobilité pour pallier au manque de débouchés et de formations dans les territoires d'Outre-mer.

⁴ La proportion n'est que 23 % pour l'ensemble des natifs de retour en Guadeloupe et de 16 % en moyenne départementale.



plus des deux tiers n'ont aucun diplôme, trois sur dix seulement exercent une activité et plus d'un quart (28 %) vit en dessous du seuil de pauvreté.

chômage et 18 % étaient encore étudiants. Au moment de l'enquête, six sur dix occupent un emploi, 18 % sont chômeurs, autant sont retraités.

Les Guadeloupéens partis dans le cadre du service militaire sont les moins diplômés

Le départ des jeunes guadeloupéens dans le cadre de leur service militaire, est certainement l'une des formes les plus méconnues de leur émigration. Près 13 000 d'entre eux ont quitté leur département dans ce cadre puis sont revenus sur l'île, soit 17 % des natifs de retour. Leurs départs se sont étalés entre les années 1960 et 1990 : 21 % sont partis dans les années 1970, 32 % dans les années 1980 et 27 % dans les années 1990. Dans les années 2000, l'arrêt du service obligatoire a fortement ralenti ce mouvement. Si la majorité (52 %) a effectué ce séjour en France métropolitaine, beaucoup (44 %) ont été affectés dans un autre DOM, TOM ou COM.

Ce sont ces appelés du contingent qui ont vécu le moins longtemps hors du département. Beaucoup ont regagné la Guadeloupe une fois leur service accompli. Huit fois sur dix, ce séjour a duré moins de deux ans (35 % moins d'un an et 42 % entre un et deux ans). La plupart (85 %) sont donc rentrés au pays encore relativement jeunes (avant 24 ans), six sur dix directement à la fin de leur service. Ils ne sont que 20 % à avoir occupé un emploi à l'issue de leur service, avant de se réinstaller en Guadeloupe. À compter des années 70, après la réduction du service à 12 mois, 44 % de ceux partis à cette période ont prolongé de plus d'un an leur séjour une fois libérés de leurs obligations. Au total, seul un sur quatre a prolongé son séjour au delà de quatre ans (14 %), et même au-delà de neuf ans pour quelques uns (9 %).

De tous les natifs de retours, ce sont ces « militaires » qui ont le plus faible niveau de formation. En 2009, plus de la moitié sont peu ou pas diplômés⁵ et un tiers est titulaire d'un diplôme de niveau BEP, CAP ou équivalent. Avant leur départ, un tiers occupait un emploi, 25 % étaient au

Les intentions de départ demeurent fortes chez les jeunes

Plus de la moitié des jeunes guadeloupéens âgés de 18 à 34 ans (56 %) seraient prêts à quitter leur département pour un emploi, mais une large majorité (60 %) conditionnerait ce départ à la possibilité d'un retour au pays. A titre de comparaison, cette même perspective de départ séduit nettement moins les jeunes réunionnais : ils ne sont que 40 % à l'envisager, et ils sont légèrement moins (58 %) à conditionner ce départ à la possibilité d'un retour. Pour ceux qui ont manifesté une intention de mobilité, la destination privilégiée demeure de très loin la France métropolitaine (70 %). Moins de deux sur dix envisageraient une émigration dans la zone caraïbe (autre DOM ou autre pays) et, chose nouvelle, 12 % feraient le choix d'une autre destination à l'étranger.

Un tiers des « métropolitains vivant » en Guadeloupe est « originaire » de l'île

La migration des natifs a eu des effets différés sur la composition de la population de la Guadeloupe. Parmi les personnes nées en France métropolitaine (« métropolitains ») installées sur l'île, bon nombre ont une attache forte dans le département : elles en sont originaires par leur(s) parent(s) ou ascendant(s). En Guadeloupe, près d'un tiers (32 %) des personnes nées en France métropolitaine ont au moins un ascendant - parent(s) et/ou grand(s)-parent(s) - né dans ce département. Cette réalité traduit les « effets d'après-coup » de l'émigration de natifs partis vers la France métropolitaine dès les années 1960 et qui, le plus souvent, y ont vu naître et grandir

Un habitant en Guadeloupe sur cinq n'y est pas né

Répartition des natifs et immigrants et part des originaires dans les immigrants selon le DOM

Unité : %

	Natifs	Immigrants	Total	Immigrants					
				nés en France métropolitaine	dont originaires	nés à l'étranger	dont originaires	nés dans un Dom-Tom	dont originaires
Guadeloupe	80,1	19,9	100	10,9	32,1	6,6	9,7	2,4	18,4
Martinique	84,1	15,9	100	10,7	41,9	3,3	16,1	1,9	49,4
Guyane	37,7	62,3	100	13,4	9,5	42,8	6,2	6,1	2,6
Réunion	83,1	16,9	100	9,8	24,6	5,4	14,5	1,6	14,1
Ensemble Dom	77,6	22,4	100	10,7	28,2	9,3	9,7	2,4	17,4

Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillesse, Ined- Insee 2009-2010

⁵ Ils regroupent notamment les « sans diplômes » et ceux ne disposant que du certificat d'études primaires.



leurs enfants, voire petits-enfants. La part des immigrants nés en France métropolitaine répondant à cette qualité d'« originaires » est d'autant plus grande que l'émigration vers la France métropolitaine a été dense et durable. C'est très logiquement en Martinique que cette part est la plus importante (42 %).

Au total, l'ensemble de personnes qui ne sont pas nées en Guadeloupe, mais qui ont choisi d'y vivre plus ou moins durablement (les « immigrants ») forment 20 % de la population de 18-79 ans du département, soit une proportion légèrement supérieure à celle de La Réunion (16 %) et de la Martinique (17 %). Ils sont pour la plupart nés en France métropolitaine. Le contraste est ici très net avec la Guyane, où les immigrants forment 62 % de la population considérée, et les 2/3 sont nées à l'étranger.

Plus d'un enfant guadeloupéen sur quatre vit toute son enfance dans une famille monoparentale

L'importance de la part des familles monoparentales est, pour la première fois, étudiée du point de vue des enfants, sur la forme de leur vie familiale au cours de leurs plus jeunes âges (0 à 10 ans) et de sa durée. En Guadeloupe, ce sont près de 30 % des enfants qui passent toute leur enfance exclusivement au sein d'une famille monoparentale. Ils sont 31 % dans ce cas en Martinique, 24 % en Guyane et seulement 10 % à La Réunion. En France métropolitaine, seul un enfant sur 50 a vécu toute son enfance dans une famille monoparentale.

Plus encore, pour 24 % des enfants guadeloupéens nés entre 1990 et 1994, ce mode de vie se prolonge jusqu'à l'adolescence (15 ans). En Martinique, ils sont 28 % dans

ce cas, 23 % en Guyane. En revanche, ils ne sont que 5 % à La Réunion où les réalités de la monoparentalité apparaissent nettement moins fréquentes aux différents âges de la vie des familles.

Le niveau de formation de la mère joue un rôle décisif. Pour un enfant, vivre durablement dans une famille monoparentale sera d'autant plus probable que sa mère sera peu diplômée. En Guadeloupe 38 % des enfants dont la mère n'a aucun diplôme vivent seuls avec elle les dix premières années de leur vie. Lorsque la mère est titulaire d'un diplôme supérieur au Bac, ils ne sont qu'une minorité à connaître le même parcours familial (8,6 %).

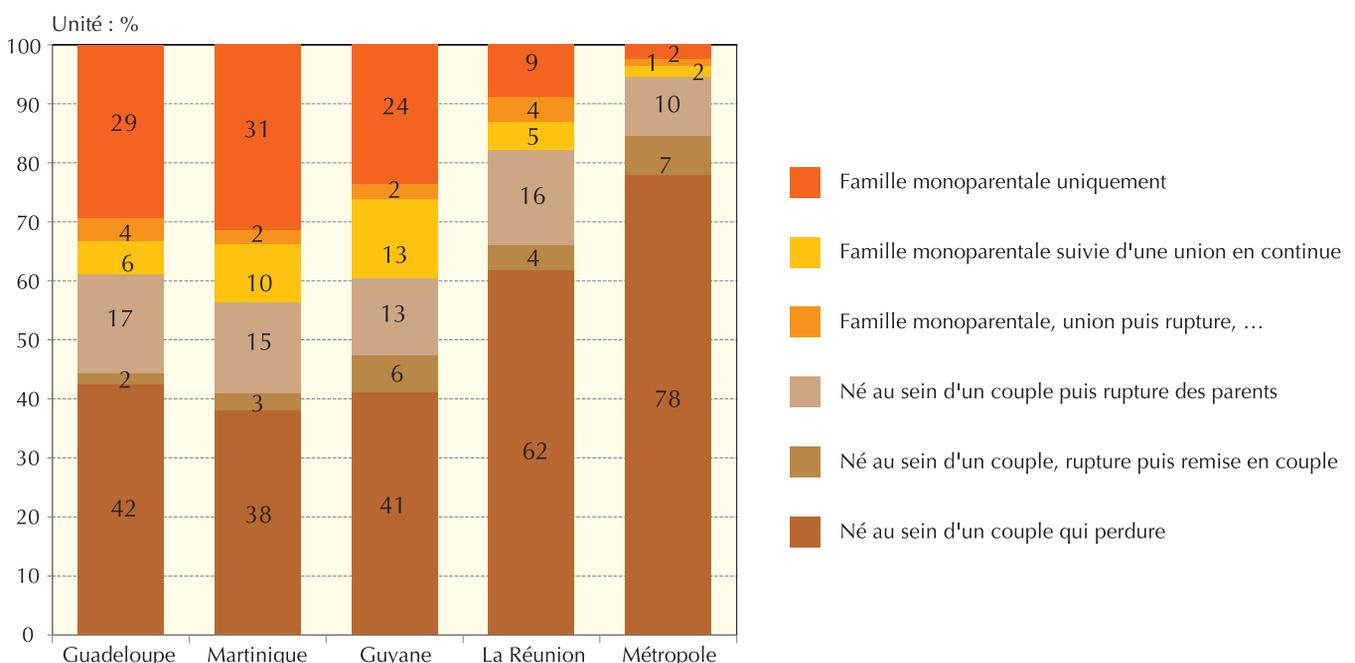
En Guadeloupe, les maternités précoces se sont nettement réduites au fil des générations

Si les maternités précoces demeurent un sujet de préoccupation des institutions publiques dans les DOM, c'est en Guadeloupe qu'elles paraissent les moins répandues. Parmi les jeunes femmes nées entre 1980 et 1989, la part de celles déjà mères avant 20 ans (10 %), bien que très supérieure à la moyenne métropolitaine (4 %), a nettement diminué au fil des générations. Elle était deux fois plus élevée (20 %) parmi les Guadeloupéennes nées entre 1940 et 1949.

Sur ce plan, l'évolution en Guadeloupe est comparable à celle de la Martinique. Le contraste est spectaculaire avec la Guyane ou La Réunion, où la situation s'est peu modifiée en 40 ans. Dans ces deux derniers départements, la part des jeunes femmes déjà mères avant 20 ans est, en 2010, très au-dessus du niveau observé en Guadeloupe... il y a quarante ans.

Moins d'un enfant guadeloupéen sur deux vit dans un couple qui perdure

Répartition des enfants (1) selon leur histoire familiale durant l'enfance (0-10 ans)



Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillesse, Ined- Insee 2009-2010



Parentalité précoce au fil des générations

Part des femmes natives des DOM ayant au moins un enfant à 20 ans

Unité : %

Génération (année de naissance)	Guadeloupe		Martinique		Guyane		La Réunion		France métropolitaine	
	40-49	80-89	40-49	80-89	40-49	80-89	40-49	80-89	40-49	80-84
Femmes ayant au moins un enfant à 20 ans	20	10	22	11	29	26	26	23	10	4

Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillesse, Ined- Insee 2009-2010

Dans un contexte de large diffusion des moyens de contraceptions, ces maternités précoces soulèvent de nombreuses interrogations. D'autant que ces jeunes femmes déclarent un recours très fréquent à l'interruption volontaire de grossesse. Aux Antilles comme à La Réunion, elles en font état dans des proportions trois à quatre fois supérieures aux autres femmes de leur génération. À titre d'exemple, en Guadeloupe, une sur deux déclare avoir déjà vécu au moins une fois l'expérience d'une IVG⁶.

dres en Guyane (41%), mais nettement plus élevées à La Réunion (70%). La difficulté à intégrer le marché de l'emploi s'inscrit presque logiquement dans la suite de ce parcours. Peu diplômées, sorties précocement de l'appareil scolaire, ces jeunes mères sont le plus souvent « femmes au foyer » ou au chômage. Dans ces circonstances, elles sont proportionnellement plus nombreuses à vivre au sein d'un ménage ne déclarant aucun revenu d'activité. Elles sont 53 % dans ce cas en Guadeloupe, contre 36 % pour celles qui n'ont pas d'enfant au même âge⁷.

Être mère jeune : un substitut de statut social

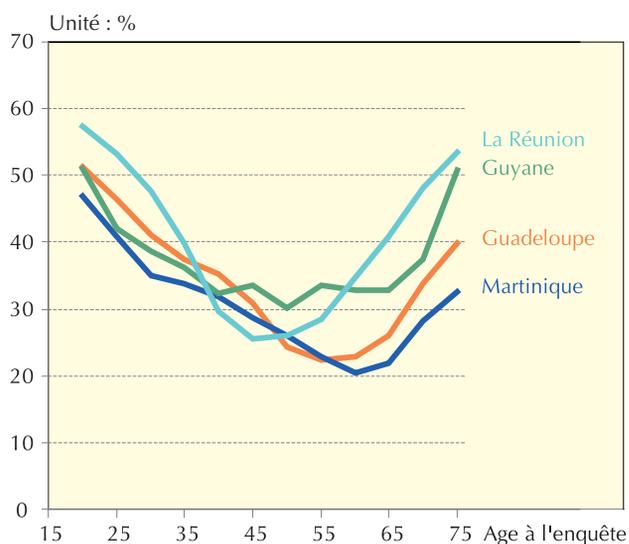
Ces naissances précoces concernent prioritairement les jeunes femmes dont la scolarité est la plus défaillante et l'arrivée de l'enfant coïncide souvent - à un an près - avec leur sortie du système scolaire. Pour celles nées dans les années 80, cette concomitance se vérifie plus d'une fois sur deux en moyenne : Guadeloupe (54%). Les proportions sont identiques en Martinique (56%), un peu moins

Les plus de 65 ans premiers bénéficiaires de l'entraide familiale (aides intergénérationnelles)

Au-delà de 65 ans, les aînés reçoivent généralement plus qu'ils ne donnent, avec des variations sensibles selon les territoires : c'est à La Réunion et en Guyane qu'ils reçoivent le plus. Les jeunes font l'objet d'une égale attention, et tout particulièrement en Guadeloupe et à La Réunion.

Peu d'aides reçues autour de 60 ans en Guadeloupe

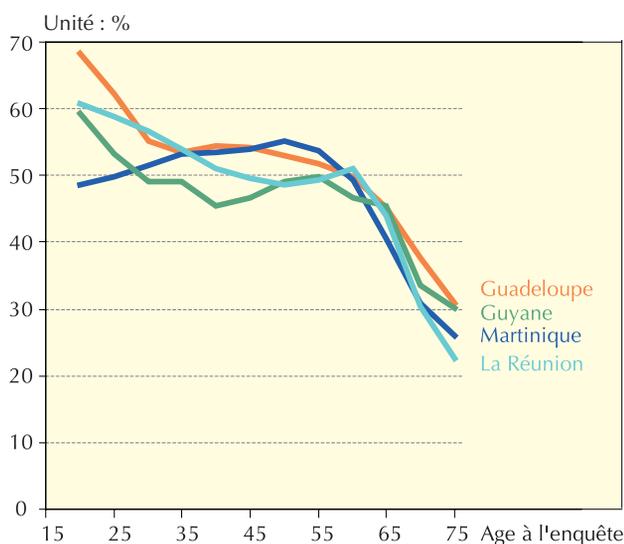
Personnes déclarant recevoir une aide régulière selon l'âge



Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillesse, Ined- Insee 2009-2010

Plus de deux jeunes sur trois aident en Guadeloupe

Personnes déclarant apporter une aide régulière selon l'âge



⁶ Ces proportions sont des estimations basses, compte tenu de la sous-déclaration des IVG dans MFV.

⁷ Les travaux ultérieurs permettront d'approfondir utilement ce sujet pour une meilleure orientation des politiques de prévention, en examinant notamment les liens entre parcours scolaire, maîtrise de la fécondité, accès à l'emploi, mise en couple, décohabitation parentale et maternité(s) précoce(s).



Les adultes de 45 à 55 ans bénéficient proportionnellement moins de cette entraide intergénérationnelle, et là encore les niveaux diffèrent d'un département à l'autre. Ce sont, et de loin, les jeunes de moins de 25 ans qui reçoivent l'essentiel des aides financières, qu'elles soient exclusives ou complétées par une aide non financière. Les plus âgés bénéficient essentiellement d'aides non-financières apportées par les plus jeunes qui, en Guadeloupe, se révèlent fortement contributeurs sur ce plan.

Ces données soulignent aussi la place centrale qu'occupent les générations pivots (45 – 54 ans) dans cette redistribution, et singulièrement en leur sein les femmes. Ce sont elles qui aident le plus et qui reçoivent le moins. A l'inverse, les moins de 25 ans et les plus de 75 ans sont, indubitablement, les plus vulnérables et donc ceux vers qui se dirigent le plus souvent l'aide apportée.

L'état de santé des personnes âgées plus précaire qu'en France métropolitaine

Parce qu'il se détériore à mesure de l'avancée en âge, l'état de santé détermine en partie les besoins de solidarités envers les personnes âgées. Avec une définition large de la dépendance (déclarer être en « très mauvais état de santé » ou « limité dans ses activités quotidiennes »), l'enquête MFV souligne les différences de rythme de cette évolution selon le département. La situation y apparaît plus favorable aux Antilles qu'à La Réunion et en Guyane, ces derniers affichant les plus fortes proportions de personnes âgées se déclarant en difficulté.

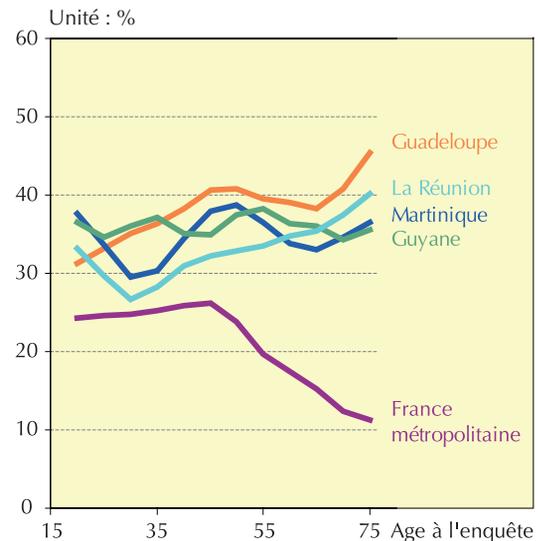
Cela posé, on note surtout des écarts importants (de 20 à 30 points de pourcentage) avec la situation observée en France métropolitaine. Aux Antilles 60 % des personnes âgées de 75 ans et un peu plus de 70 % en Guyane et à La Réunion se déclarent en « très mauvaise état de santé » ou « limitées dans leurs activités quotidiennes ». Aux mêmes âges la proportion n'est que de 40 % en France métropolitaine (enquête Erfi).

Une « précarité ressentie » plus forte en Guadeloupe que dans les autres DOM, surtout au-delà de 70 ans

Aux difficultés physiques ou sanitaires, s'ajoutent pour beaucoup les effets de la précarité économique, étudiée ici sous l'angle du ressenti des personnes interrogées. La pauvreté ressentie est nettement supérieure dans les Dom qu'en France métropolitaine. Quel que soit le sexe et l'âge, la part de celles qui déclarent « y arriver difficilement » financièrement ou « ne pouvant pas y arriver sans faire de

La pauvreté plus ressentie dans les Dom

Personnes déclarant « ne pas pouvoir s'en sortir sans faire de dette » ou « y arriver difficilement » en fonction de l'âge



Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillesse, Ined- Insee 2009-2010. Et ERFI pour la France métropolitaine

dette⁸ » est toujours très élevée (entre 30 % et 40 %). Et ce sentiment se renforce avec l'âge dans les DOM, quand, à l'inverse, il s'atténue en France métropolitaine. C'est en Guadeloupe que ce « ressenti de la précarité » est le plus fréquemment évoqué.

On peut penser que le niveau des aides reçues par les plus âgés à La Réunion et en Guyane atténue cette perception de la précarité malgré une pauvreté monétaire plus haute. Le cas de la Martinique est différent. Les niveaux plus faibles à la fois de précarité ressentie et de pauvreté monétaire associés à un meilleur état de santé déclaré pourraient, dans l'autre sens, expliquer que les plus âgés dans ce département sont proportionnellement plus nombreux à ne pas bénéficier d'aides.

Claude Valentin Marie (Direction scientifique)
 Franck Temporal, Stéphanie Condon (Ined)
 Didier Breton (Université de Strasbourg)
 Bénédicte Chanteur (Insee)

⁸ Ce résultat peut-être rapproché d'un indicateur comparable de personnes qui, en France métropolitaine, déclarent avoir des fins de mois « difficile » ou « très difficile ».



Pour en savoir plus

Réunion : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/reunion/themes/insee_partenaires/ip12/ip12.pdf

http://www.ined.fr/fichier/t_telechargement/47277/telechargement_fichier_fr_popf1134_temporal_marie_bernard.pdf

L'enquête Migrations, famille, vieillissement : une première dans les quatre DOM

En 2009, l'Ined et l'Insee ont engagé, pour la première fois de manière coordonnée dans les quatre Dom, une enquête de grande envergure sur les mutations sociodémographiques en cours et leurs incidences sur l'avenir de ces départements : l'enquête Migrations, famille, vieillissement (MFV).

Trois thèmes d'étude ont été privilégiés, en interrogeant 16 000 personnes âgées de 18 à 79 ans : les évolutions de la vie familiale, les enjeux et conséquences des migrations et les effets du vieillissement sur les solidarités intergénérationnelles.

S'agissant des migrations, l'enquête MFV permet une analyse fine de leurs réalités dans chacun des Dom.

Elle étudie toutes les populations concernées : celles qui partent, celles qui s'installent, autant que celles qui reviennent.

Mais elle s'intéresse aussi à ceux qui n'ont jamais quitté leur département, en essayant d'en comprendre les raisons.

Dans son approche de la famille, elle apporte un éclairage inédit en proposant une analyse des parcours familiaux des hommes, des femmes et surtout de leurs enfants. Plus largement, elle examine aussi les modalités d'accès aux biens et aux services (logement, emploi, services publics, santé, etc.) des personnes interrogées et les discriminations dont elles auraient pu être victimes.

Une attention particulière a été également accordée aux jeunes adultes de 18 à 34 ans. L'étude de leur parcours professionnel s'accompagne d'un examen de leur trajectoire scolaire et de leur éventuelle migration pour tenter d'en mesurer l'impact sur l'accès à l'emploi.

Concernant les solidarités intergénérationnelles, l'enquête permet de mesurer l'entraide familiale, qui améliore la vie quotidienne des plus âgés. Les DOM, et la Martinique en particulier, sont face au défi grandissant de la prise en charge de la dépendance.

Les prochaines exploitations, complétées par des entretiens auprès des populations concernées, aideront à mieux cerner les enjeux de ces solidarités : profil des aidants et des aidés, rôles respectifs de la famille et de l'entourage dans l'organisation des solidarités, besoins exprimés par les populations concernées, situation particulière des personnes isolées, etc.

Enfin, parce que les DOM sont un creuset original de production, d'échanges et de mixité culturels, l'enquête MFV s'est aussi intéressée aux formes objectives de ce dynamisme culturel, à l'étude des pratiques et valeurs religieuses et la place de la langue créole au sein des familles et aux réalités de sa transmission.

Précision sur les notions utilisées

Guadeloupéen ou Natif de Guadeloupe : Toute personne née en Guadeloupe quelle que soit sa nationalité à la naissance.

Natif de retour ou Migrant retour : Toute personne née dans le département qui, après un séjour de six mois ou plus hors du département, y étaient réinstallée à la date de l'enquête.

Immigrant : toute personne née hors du département d'enquête. Ces « immigrants » peuvent être nés en France métropolitaine, à l'étranger ou dans un autre DOM ou COM.

Séjour de migration : pour les natifs, séjours de six mois ou plus hors du département.

Aides financières : soutiens financiers apportés ou reçus, de manière régulière (au moins quatre fois par an) entre membres de la famille ou de l'entourage.

Aides non financières ou entraide : aides apportées ou reçues de manière régulière relatives aux tâches administratives (remplir des formulaires, régler des questions juridiques ou financières...), aux tâches ménagères (petits travaux, jardinage, courses...) ou aux soins personnels (s'habiller, se laver, manger...)

Garde d'enfants : garde d'enfants de moins de 11 ans, régulière (au moins une fois par mois), à caractère non professionnel



L'enquête MFV a été conçue et préparée par Claude-Valentin Marie* (Direction scientifique), Didier Breton**, Franck Temporal* et Stéphanie Condon*.

Le suivi et la coordination des opérations statistiques ont été assurés par Pascale Pietri-Bessy et Ali Hachid (Cpos-Insee), la responsabilité interrégionale de l'opération pour les Antilles-Guyane par Sylvain Quenum**** et pour La Réunion par Olivier Fagnot***.

Jérémie Torterat*** (Criem) a été responsable des opérations méthodologiques et du tirage des échantillons.

La collecte a été assurée par les enquêteurs de l'Insee des Antilles, de la Guyane et de La Réunion.

Pour sa réalisation, cette enquête a bénéficié du partenariat institutionnel et/ou financier de la Préfecture de Guyane, du Conseil régional de Guyane, du Conseil Général de Guyane, de la Délégation Générale à l'outre-mer, du Conseil économique, social et environnemental de La Réunion, de l'AFD, de la HALDE, de l'ACSÉ et des collectivités locales des Antilles et de La Réunion.

* Ined ** Université de Strasbourg *** Insee-Réunion **** Insee-Dirag

Pour tout renseignement statistique



www.insee.fr/guadeloupe
www.insee.fr/guyane
www.insee.fr/martinique

Insee-contact@insee.fr
0 825 889 452 (0,15 /mn)

Directeur de la publication : Georges-Marie GRENIER

Rédactrice en chef : Sophie CÉLESTE

Fabrication : Typhenn RECOLARD et Nadia LUCE

© INSEE Antilles-Guyane - 2012